

[Prénom][NOM]

[Adresse1]

[Code Postal] [VILLE]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 21/05/2026

Objet : Contestation d'un refus d'indemnisation de sinistre

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire suite à la récente notification de votre refus d'indemnisation concernant le sinistre survenu à mon habitation/entreprise/vehicule (préciser le type de sinistre et sa date).

Je comprends tout à fait votre position et votre besoin de respecter les délais légaux imposés en matière d'assurance. Cependant, je tiens à porter à votre attention certains éléments qui, je l'espère, sauront attirer votre compréhension et votre bienveillance.

Tout d'abord, je tiens à souligner que le sinistre en question a été déclaré dès que possible et ce, conformément aux dispositions de mon contrat d'assurance. Lorsque j'ai pris connaissance de cet événement, j'ai immédiatement contacté votre société afin d'en informer vos services compétents et de procéder aux démarches nécessaires pour l'état des lieux et l'ouverture d'un dossier de prise en charge.

Malheureusement, malgré ma diligence et ma volonté de collaborer avec vous dans les meilleurs délais, mon sinistre a occasionné un délai de déclaration que je comprends être en dehors des normes prescrites. En effet, les circonstances exceptionnelles entourant cet événement ont rendu difficile toute communication immédiate avec votre société.

Toutefois, je tiens à préciser que ce retard ne m'a pas été imputable et qu'il n'a en aucun cas causé de préjudice à votre société. En effet, selon les dispositions de la loi en matière de contrats d'assurance, le retard dans la déclaration d'un sinistre peut être justifié par un cas de force majeure ou des circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté de l'assuré. Dans le cas présent, ces circonstances étaient bel et bien présentes et ont entravé ma capacité à agir dans les délais impartis.

De plus, j'ajoute que le préjudice que ce retard aurait pu causer à votre société reste à démontrer. En effet, en aucun cas ce délai n'a eu d'impact sur le montant de l'indemnisation à laquelle j'ai droit en tant qu'assuré. Je suis donc surpris(e) et déçu(e) par votre décision de refus d'indemnisation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Cordialement,

[Prénom et Nom]

[Prénom][NOM]

Signature